



Mots. Les langages du politique

111 | 2016

Normes et usages de la langue en politique

Marché linguistique, marché politico-médiatique

Linguistic market, political and media market

Mercado lingüístico, mercado político y mediático

Valérie Bonnet et Henri Boyer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/22315>

DOI : 10.4000/mots.22315

ISBN : 978-2-84788-836-2

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 10 septembre 2016

Pagination : 9-14

ISBN : 978-2-84788-835-5

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Valérie Bonnet et Henri Boyer, « Marché linguistique, marché politico-médiatique », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 111 | 2016, mis en ligne le 10 septembre 2016, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/22315> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.22315>

Marché linguistique, marché politico-médiatique

Consacré aux *Normes et usages de la langue en politique*, le présent dossier accueille des textes qui se proposent d'analyser, à partir d'observations issues de la communication politique et de ses mises en scène médiatiques, les fonctionnements de la variation sociolinguistique dans son rapport aux normes et aux représentations en vigueur sur ce *marché linguistique* officiel/dominant (Bourdieu, 1982) et spécifique qu'est le langage du politique.

La norme et l'usage sont un couple indissociable (Bédard, Maurais, 1983), l'un se définissant par rapport à l'autre, mais étonnamment, les deux disciplines convoquées dans notre proposition, la sociolinguistique et l'analyse du discours, singulièrement l'analyse du *discours politique*, que d'aucuns décrivent comme complémentaires, voire indifférenciées (par exemple Boutet, Maingueneau, 2005) ne se retrouvent que partiellement sur ces sujets. Si l'analyse de discours s'intéresse aux usages de la langue et à ses mises en texte/scène, elle fait peu cas de la norme, qui ne correspond pas à ses préoccupations. À l'inverse, si la sociolinguistique est, comme son nom l'indique, investie dans le champ social, elle traite moins du *discours politique* que d'autres aspects du champ, comme les interventions glottopolitiques par exemple (voir à ce propos le numéro 106, 2014, de cette revue, consacré au post-colonialisme linguistique), à quelques notables exceptions près (voir tout particulièrement les travaux pionniers, en la matière, de l'*École sociolinguistique de Rouen*)¹. Cependant, ces interdisciplines ont souvent l'occasion de se croiser, s'intéressant toutes deux à la parole en acte, étudiant les liens entre texte et contexte, les covariations de la langue et de la société, et leurs objets et terrains, divers, renvoient, le plus souvent, au politique et à l'idéologique (Gadet, 2007).

1. Voir par exemple le n° 41 (1976) de la revue *Langages* dirigé par Louis Guespin et consacré à la *Typologie du discours politique*, et auquel ont collaboré, outre L. Guespin, Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi. On peut se reporter également (pour un éclairage beaucoup plus large) à l'entretien de Maurice Tournier dans *Mots. Les langages du politique*, n° 94, 2010, p. 211-233 (*Trente ans d'étude des langages du politique 1980-2010*) : « Mots et politique, avant et autour de 1980 ».

Université Paul-Sabatier-Toulouse 3, LERASS

valerie.bonnet@iut-tlse3.fr

Université Paul-Valéry-Montpellier 3, DIPRALANG

henri.boyer@univ-montp3.fr

Cette livraison de *Mots. Les langages du politique* en est une illustration. Elle s'ouvre sur la problématique des contacts de langue et du bilinguisme social, phénomènes à forts enjeux politiques quand on songe à l'histoire des États-Nations et à la centralité de l'édification d'une langue nationale ou stato-nationale, aux combats pour la reconnaissance des identités culturelles et linguistiques ou à l'actualité des débats politiques nationalistes, voire indépendantistes, en cours au sein de certaines collectivités territoriales de l'Union européenne.

Nous avons choisi d'accorder également une place spécifique aux études concernant l'« accent », notion entendue ici comme *ensemble limité de traits de prononciation de nature articulatoire et prosodique qui constituent la base de l'identification ethnosociolinguistique (surtout géographique, mais aussi socioculturelle, générationnelle, sexuelle...), auxquels s'associent en général d'autres traits d'ordre verbal (mots, expressions, constructions grammaticales...) et non-verbal (mimogestuels essentiellement, mais aussi comportementaux)*, le tout fonctionnant comme *marqueur*, parfois ostensiblement à visée identitaire, et véhiculé par l'*interdiscours épilinguistique* d'une communauté linguistique donnée, en général sous les auspices d'un *stéréotype* (Boyer, 2015, p. 87, note 1 ; Harmegnies, 1997 ; Gasquet-Cyrus, 2010). Les divers « accents » des femmes et hommes politiques sont soumis à des évaluations qui s'expriment au travers de *discours épi/métalinguistiques* et suscitent un traitement particulier (plus ou moins discriminatoire) au sein de la communication politico-médiatique. Manifestation d'écart diatopique (« l'accent du Midi »), diastratique (« l'accent Marie-Chantal »), voire d'une dissidence (« l'accent des banlieues »...) par rapport à la norme centrale/légitime, l'« accent », tout comme les variations de nature grammaticale (constructions syntaxiques régiolectales, utilisation de temps et de modes circonscrits comme le passé simple ou l'imparfait du subjonctif) et lexicale (régionalismes, archaïsmes, jargons spécifiques et autres lexiques subculturels) sont autant d'ingrédients de la communication politico-médiatique et font souvent l'objet de gloses de divers ordres de la part des commentateurs de la parole publique (humoristes, journalistes, éditorialistes et chroniqueurs).

L'importance de l'usage de la langue au regard des normes sociolinguistiques dominantes et de leur mise en scène n'est pas à considérer comme le fruit d'un marketing politique désormais omniprésent. Les styles langagiers des acteurs politiques se voyaient brocardés par la presse et leurs adversaires tout aussi sûrement naguère que de nos jours², et un accent local pouvait constituer un levier argumentatif : « Pour être tout à fait des vôtres, il ne me manque aujourd'hui que l'accent », disait Léon Blum à Narbonne en 1931. Car il convient de préciser que ces relations problématiques des usages à la norme

2. Même s'il semble que l'uniformisation linguistique soit bien plus importante actuellement, en France tout du moins.

ne sont pas sans avoir un puissant intérêt en matière de rhétorique politique, M. Meyer envisageant l'*ethos* en termes de distance à l'autre (Meyer, 2008). Les phénomènes langagiers en cause marquent en effet la proximité ou la distinction des administrés, car on sait que les usages déviants, lorsqu'ils sont forcés, confinent à l'hypo- ou à l'hypercorrection : il peut s'agir alors de *faire peuple* (Nicolas Sarkozy et ses élisions), revendiquer un usage châtié de la langue française (Jean-Marie Le Pen et son usage oral du subjonctif), jouer de la posture anti-technocratique et anti-centralisatrice du responsable politique *périphérique* (le Montpelliérain Georges Frêche), ou des appartenances ethniques communes (la phraséologie de Malcom X, bien plus proche du *Black English Vernacular* que celle de Martin Luther King). Dans ces stratégies, même s'il est clair que l'accent occupe une place de choix (on se souvient de Charles Pasqua caricaturé en Fernandel par les humoristes), les dimensions morpho-syntaxiques ne sont pas absentes (on se souvient également de Georges Marchais, moqué à ce propos par Thierry Le Luron).

Ces usages de la langue en contexte politico-médiatique, en lien avec l'*imaginaire ethnosociolinguistique* et ses représentations partagées – l'imaginaire de la *communauté linguistique* au sens que W. Labov donne à cette notion (Labov, 1976 ; Boyer, 2015 ; Le Bart, 1998)³ – ne font pas seulement l'objet de commentaires (*normes évaluatives*) : ils sont aussi le sujet de *normes prescriptives* (Houdebine, 2002 ; voir également Branca-Rosoff, 1996). Et force est d'observer, au travers des propos épilinguistiques qui circulent dans l'interdiscours dominant de la communauté francophone de France, la prégnance d'une *idéologie linguistique* puissamment unificatrice qui, en règle générale, fait du respect des *normes prescriptives* une obligation, et de leur transgression un manquement à la bienséance qu'on peut traiter, à la rigueur, par la dérision et même éventuellement par l'humour, mais qui ne peut avoir de légitimité sur les marchés officiels au sein d'une communauté respectueuse des convenances et où règne l'*insécurité linguistique* (Labov, 1976 ; Gadet, 2007). Ils peuvent ainsi jouer un rôle préjudiciable – on se souvient de l'analyse que fit J.-J. Gumperz des causes sociolinguistiques qui conduisirent un leader afro-américain à être inculpé pour avoir menacé la vie du président des États-Unis, celui-ci ayant utilisé une hyperbole caractéristique du style dit « ethnique » par cet auteur. Le dossier présenté ici est évidemment loin d'offrir toutes les facettes de ce couple usage-norme linguistiques en matière de communication politico-médiatique. Il réunit quatre contributions qui exposent quelques observations et analyses en la matière : deux d'entre elles présentent des incursions dans l'histoire de cette communication, en France ; les deux autres, qui concernent

3. Comme le souligne Christian Le Bart à juste titre, « la communauté politique s'apparente [...] à une communauté linguistique au sens de Labov : non que tous parlent la même langue, mais parce que tous partagent "les mêmes normes quant à la langue" » (cité par Chantal Gagnon et Louise Brunette dans leur contribution à ce dossier).

des fonctionnements contemporains, traitent de deux aspects plus strictement ethnosociolinguistiques.

Dans leur étude sur « Les anglicismes dans les discours politiques au Québec et au Canada », Chantal Gagnon et Louise Brunette « [mettent] en parallèle l'utilisation des anglicismes dans des discours traduits issus du gouvernement fédéral du Canada et dans des discours non traduits émanant du gouvernement provincial du Québec ». Leur traitement quantitatif et qualitatif d'un corpus (concernant la période 2010-2012) prend évidemment en compte la spécificité de la configuration sociolinguistique de leurs terrains (Canada, Québec) et la composante glottopolitique de cette configuration. On sait qu'au Québec, « la question de la langue française n'est jamais simple, puisqu'il leur faut notamment trouver un juste équilibre entre la langue normalisée et la langue de la population », et que « le phénomène de contact des langues a des répercussions sur la norme ». Le repérage des anglicismes s'est fait au travers d'une analyse traductologique du corpus, conjuguée à une analyse semi-automatique des textes, effectuée à l'aide d'*Antidote 8*, « logiciel intégrant à la fois un correcteur linguistique et plusieurs dictionnaires et guides de la langue française ». Les résultats de la confrontation entre les plans fédéral et provincial peuvent paraître à certains égards surprenants : ils illustrent cependant le principe selon lequel « plus la situation d'interférence linguistique est appréciable, plus la norme semble restrictive ».

Le travail historique d'Aude Dontenwille-Gerbaud interroge le rapport à la norme de Léon Gambetta, conspué par les garants de celle-ci, ovationné par le public populaire. Cette analyse montre que ce rapport si particulier à la norme n'est pas seulement un élément d'une construction éthotique en formation, mais constitue un événement discursif dans un contexte où « les normes de communication et les usages en politique sont eux-mêmes en construction ». Les jugements d'acceptabilité de ses contemporains qui pointent la vulgarité (assumée) de son lexique rendent tout autant compte des usages et les normes en vigueur sous la Troisième République que des pratiques oratoires novatrices de cet homme politique. Les stratégies discursives et communicationnelles – la confrontation aux assemblées populaires lors de grands meetings dans la France rurale et provinciale, méthode politique nouvelle qui se traduira par l'instauration d'une nouvelle norme – s'inscrivent dans un *événement discursif fondateur*. Aude Dontenwille-Gerbaud voit en cette forme d'éloquence une forme d'action, « force perlocutoire pour faire émerger un autre rapport au politique ». Cet auteur conclut que la démarche novatrice de Léon Gambetta modifie l'usage du discours politique et « met en cause, par sa pratique même des meetings, une norme parlementaire en allant chercher la légitimité à l'extérieur de l'arène parlementaire ».

Dans son article, « L'“accent du Midi”. De la stigmatisation sociolinguistique à l'illégitimation politico-médiatique », Henri Boyer, à partir de repérages

divers en discours, s'interroge sur les motivations du rejet « de la variation phono-prosodique du français sur les *marchés linguistiques dominants* (Bourdieu, 1983) que sont les champs politique et médiatique nationaux français », en se focalisant sur « l'accent du Midi/méridional ». Le constat de *stigmatisation* de cette variation et son illégitimation dans la sphère politico-médiatique, du moins pour ce qui concerne les acteurs les plus « exposés », les femmes et hommes politiques qui prétendent aux plus hautes fonctions de l'État ou les femmes et hommes des médias qui visent une notoriété exceptionnelle, sont essentiellement dues, selon l'auteur, à deux facteurs : d'une part, un *unilinguisme* séculaire qui n'a eu de cesse d'unifier les marchés officiels français en imposant LA norme légitime, d'autre part, au statut et au fonctionnement de la communication politico-médiatique dans une *société médiatisée* au sein de laquelle les deux champs, politique et médiatique, tendent à la superposition, tout en consacrant l'hégémonie du champ médiatique. La résultante en est, selon Henri Boyer, qui suit en cela les analyses de R. Lafont (1977, 1971) sur l'ethnotype méridional, « un processus d'exclusion en France de la périphérie par le centre, dont le rejet de l'“accent méridional” est le symptôme majeur, sur la longue durée ». Ainsi, « l'accent du Midi » apparaît *in fine* comme une particularité rédhibitoire pour la construction, par un homme politique ou un journaliste, d'un *éthos de crédibilité* incontestable (Charaudeau, 2005).

En clôture de ce dossier, François Amy de la Bretèque s'interroge sur l'accent comme « marqueur de l'homme politique dans les films de fiction française », autour des années trente. Il « se [demande] d'abord si l'arrivée du parlant a signifié l'irruption des accents dans le cinéma français, comme on le dit souvent, dans le cas particulier des hommes politiques comme personnages de fiction », puis « si ces accents, ou leur absence, supportent une évaluation » de ces hommes et de leur fonction dans la mesure où, sous la Troisième République, le « “cinéma du sam'di soir”, comme on a appelé le cinéma populaire français des années trente, foisonne de représentations de la politique, du moins dans le souvenir que l'on en a ». Après avoir délimité un corpus de sept films, François Amy de la Bretèque décide de se focaliser sur deux d'entre eux : *Topaze* (Louis Gasnier, 1933, avec Jouvet et Pauley) et *Le Roi* (Pierre Colombier, 1936, avec Raimu). *Topaze*, est, si l'on suit l'auteur, l'histoire d'une « métamorphose [...] pas seulement physique mais aussi vocale » : Topaze (interprété par Louis Jouvet) « devient maître de la langue et de la communication » face au conseiller municipal Castel-Bénac, pratiquant « l'hypercorrection “petite bourgeoise” ». Dans *Le Roi*, c'est d'abord « l'accent étranger » qui est mis en scène (avec en particulier le « R » roulé). Mais « l'accent régional ne s'inscrit dans ce film que par défaut » : « le notable comme l' élu sont ceux qui s'en sont détachés ». Si bien que pour l'auteur de cet article, l'accent, dans le cinéma des années trente « à ambiance politique », n'est qu'un « repoussoir latent ».

Ce dossier de *Mots. Les langages du politique* contribuera, on l'espère, à enrichir la réflexion sur une problématique transdisciplinaire qui, somme toute, n'a pas suscité dans les dernières décennies toute l'attention qu'elle méritait.

Références

- BÉDARD Édith, MAURAS Jacques, 1983, *La norme linguistique*, Québec / Paris, Conseil de la langue française / Le Robert.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOUTET Josiane, MAINGUENEAU Dominique, 2005, «Sociolinguistique et analyse de discours. Façons de dire, façons de faire», *Langage et société*, n° 114, p. 15-47.
- BOYER Henri, 2003, *De l'autre côté du discours*, Paris, L'Harmattan.
- 2015, «“Vous venez d'où pour avoir cet accent?” La communauté linguistique comme marché soumis à l'imaginaire de la communauté», *Lengas*, en ligne, <http://lengas.revues.org/868>, consulté le 27 mars 2016.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1996, «Les imaginaires des langues», *Sociolinguistique. Territoire et objets*, H. Boyer éd., Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 79-114.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- GADET Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2010, «L'accent : concept (socio) linguistique ou catégorie de sens commun», *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, H. Boyer éd., Limoges, Lambert-Lucas, p. 179-188.
- GUMPERZ John Joseph, 1989, «Le style ethnique en rhétorique politique», *Sociolinguistique interactionnelle : une approche Interprétative*, Université de la Réunion / Paris, L'Harmattan.
- HARMEGNIES Bernard, 1997, «Accent», *Sociolinguistique. Les concepts de base*, M.-L. Moreau éd., Liège, Mardaga, p. 9-12.
- HOUBEINE-GRAVAUD Anne-Marie, 2002, «L'imaginaire linguistique. Un niveau d'analyse et un point de vue théorique», *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 9-21.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LAFONT Robert, 1971, «Deux types ethniques», *Le Sud et le Nord. Dialectique de la France*, Toulouse, Privat, p. 101-136.
- 1997 [1977], «D'un autre lieu. La trilogie de Pagnol», *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, t. III, *L'homme de la périphérie*, Paris, L'Harmattan, p. 125-148.
- LE BART Christian, 1998, *Le discours politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- LÉON Pierre, 1993, *Précis de phonostylistique*, Paris, Nathan.
- MEYER Michel, 2008, *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard.